

Fabrice RABATTU

Expert comptable
Commissaire aux comptes
Inscrit près la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

**Rapport Spécial
du Commissaire aux Comptes**

METHANOR

Société en commandite par actions
au capital de 4 425 816 euros
RCS 539 411 090
7, rue Greffulhe
75008 Paris

Exercice clos le 31 Décembre 2 013

METHANOR S.C.A.

Rapport du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux actionnaires,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre société, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il ne m'appartient pas de rechercher l'existence de conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.226-2 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

1 ABSENCE D'AVIS DE CONVENTION CONCLUE AU COURS DE L'EXERCICE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et visée à l'article L.226-10 du Code de commerce.

2 CONVENTIONS APPROUVEES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS

Par ailleurs, en application du Code de commerce, j'ai été informé de la poursuite des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs.

Avec la société **VATEL CAPITAL** :

Personnes concernées : **François GERBER, Marc MENEAU, Antoine HERBINET.**

Contrat de co-investissement signé le 2/02/2012, d'une durée de 5 ans à compter du 30/04/2012. Ce contrat n'a pas donné lieu à exécution au cours de l'exercice écoulé.

Mandat de gestion : Selon ce contrat du 15 juin 2012 d'une durée de 8 ans, les prestations de gestion seront rémunérées à compter du 1 er janvier 2016 pour un montant de 2 % annuel ttc des capitaux propres du mandant au 31 décembre de chaque année en cas de résultat positif.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Marseille, le 14 avril 2014

Fabrice RABATTU

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
d'Aix-en-Provence

Fabrice RABATTU

Expert comptable
Commissaire aux comptes
Inscrit près la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

« METHANOR »

Société en Commandite par Actions au capital de 4 425 816 Euros
Siège social : 7, rue Greffuhle
75008 Paris
N° D'identification : 539 411 090 RCS.PARIS

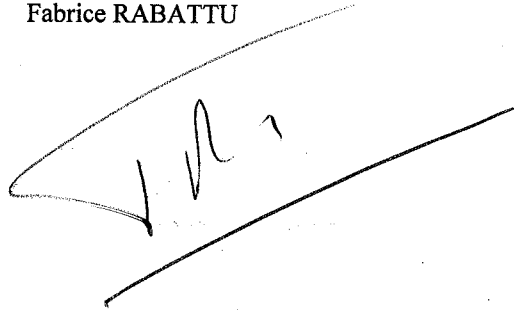
**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
- EXERCICE 2013 -**

**MONTANT GLOBAL DES REMUNERATIONS VERSEES AUX CINQ PERSONNES
LES MIEUX REMUNEREES AU COURS DE L'ANNEE 2013**

NEANT

Montant certifié exact par le Commissaire aux comptes

Fabrice RABATTU

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'FR', is written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat cursive.